

CANADA-TERRE-NEUVE-  
ET-LABRADOR  
**DES**  
**HYDROCARBURES**  
**EXTRACÔTIERS**

Le 11 mai 2010

Mme SueAnn Thistle  
Husky Energy  
Bureau 901, Scotia  
Centre, 235, rue Walter  
St. John's (T.-N.-L.) A1C 1B6

Mme Thistle :

Objet : Programme sismique de Husky Energy Corporation au bassin Sydney, 2010 à 2018  
Évaluation environnementale en vertu de la LCEE

Le Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), de concert avec les organismes d'examen des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le document d'EE ne répond pas à toutes les exigences en matière d'information décrites dans le document d'établissement de la portée présenté à Husky Energy le 4 septembre 2009. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et de terminer le rapport d'examen préalable, les commentaires ci-joints doivent être abordés.

Vous pouvez communiquer avec moi à votre convenance pour discuter de ces commentaires. Vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel, à l'adresse [dhicks@cnlopb.nl.ca](mailto:dhicks@cnlopb.nl.ca).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Original signé par Darren Hicks*

Darren Hicks  
Analyste environnemental

c. c. D. Burley  
E. Young  
F. Wight